

Réunion des associations avec la Direction

Le 26 Mai 2017

Étaient présents :

Pour le Lycée

Joël Lust ; Nicolas Comenville ; Isabelle Lebret di Fiore ; Christel Dezetter ; Nicolas Raisin

Pour l'APE

Marina Dunglas ; Fabienne Cussac ; Mélissa Nachtigal

Pour l'UPEL

Andreina Musco ; Borinka Jacobsen ; Margherita Rebecchini

Questions générales

Travaux De Vedruna / Strohl-Fern

Les travaux ont commencé sur le site de De Vedruna le 25 mai (avec quelques jours de retard, il était prévu qu'ils débutent le 16 mai). Il est prévu qu'ils durent 70 jours, et devraient donc se terminer début août.

Les autorisations de la Ville et de la surintendance ont été obtenues. Une communication au MIUR a été faite sur le transfert d'activité scolaire pour une période de 10 mois. Cette communication est en cours de traduction officielle. Le dossier est également déposé chez les Vigili del fuoco et l'ASL (qui ont 90 jours pour le traiter). La Direction informe que le dossier a bien été reçu mais que les autorités ont informé que leur cahier des charges était saturé, et que notre dossier sera traité dès que possible. Les associations s'inquiètent sur les délais à respecter et demandent à être informées dès qu'un retour arrive de la part des pompiers.

Le déménagement concerne 700 élèves (collège de la 6^e à la 4^e) et la moitié du corps professoral. Il sera effectué en deux étapes :

- le mobilier du collège sera stocké directement dans les salles du site de De Vedruna qui demeureront inoccupées et ne sont donc pas concernées par les travaux (ni par le contrôle des Vigili del fuoco)
- le Casone de Strohl-Fern sera vidé les derniers jours de juin.

Les travaux sur le site de Strohl-Fern débutent le 1^{er} juillet pour 11 mois. Ils doivent donc théoriquement se terminer le 31 mai 2018. Par sécurité, une option a été mise sur la location du site de De Vedruna jusqu'à novembre 2018, ce qui laisse 5 mois de marge.

Le coût de la location du site de De Vedruna est de 30.000€ par mois sur 15 mois (après négociations – 90.000 au départ) ; l'entreprise qui réalise les travaux est différente de celle qui s'occupe des travaux de Strohl-Fern. Le choix a été porté sur une entreprise qui n'a pas recours à la sous-traitance. Le coût des travaux est de 325.000€ (après négociations).

Par précaution et pour éviter toute surcharge locative en cas de fin des travaux sur Strohl-Fern dans les délais prévus, une option de dénonciation de 2 mois pour l'arrêt de location a été prévue.

De Vedruna

La cantine est préexistante sur place. L'autorisation délivrée par l'ASL pour la restauration en 97 est toujours valable. Ici également une simple demande de transfert d'activité a été suffisante du fait que la préparation de la nourriture n'est pas effectuée sur place par la société de restauration,

mais qu'il s'agit d'une simple remise à température des plats, ce qui était déjà le cas pour le service de restauration au de Vedruna en 97.

Une visite du site après travaux sera organisée fin août.

A la demande des Associations de parents, les parents des collégiens concernés seront informés par note écrite sur les modalités d'organisations sur le nouveau site : aménagements des horaires, modalités de transfert entre les sites Strohl-Fern/De Vedruna, fréquence des navettes, informations pratiques pour la prochaine rentrée. La note est en cours de finalisation et devrait être communiquée début juin aux parents.

Les transferts seront assurés en pulmino, majoritairement par la société qui gère actuellement le transport scolaire ; une autre société assurera les créneaux éventuellement non disponibles. Le départ est prévu à 8h30 précises de Strohl-Fern, pour un début des cours à De Vedruna à 8h50.

Sécurité

Malpighi : Une caméra a été ajoutée sur le site de Malpighi

Strohl-Fern :

- installation de 3 caméras supplémentaires dont 2 dans la zone Rilke (zone Nord du parc)
- dégagement de la zone Nord pour assurer une meilleure surveillance de la zone et éclairage
- terrain de sport sécurisé prévu pour les activités EPS
- mise en sécurité de l'accès par le portail via Villa Giulia/Via Omero : un état des lieux complet du parc a été réalisé avec les services de sécurité de l'Ambassade dont les choix et les priorités ont été partagés. L'installation de caméras ou de dispositifs de dissuasion à ces endroits n'est pas envisagée pour le moment
- le plan de sécurité pendant les travaux est obligatoire et les équipes veilleront à leur bonne mise en place pour assurer la sécurité des élèves et des personnels.

De Vedruna : une alarme anti-incendie sera installée

Sur les 3 sites de Strohl-Fern, Malpighi et Patrizi a été installée une alarme pour le confinement. Les zones de regroupement pour le confinement ont été établies et les aménagements prévus sont en cours de réalisation (accès aux toilettes, points d'eau, mise à disposition des médicaments de premier secours, installation de rideaux occultant dans les classes, etc.) Les personnels seront formés prochainement. Une société spécialisée dans l'antiterrorisme interviendra notamment pour cette formation.

Des exercices de mise en sécurité pourraient déjà être prévus au mois de juin, sur Strohl-Fern, pour les plus petits.

Organisation derniers jours de juin pour les élèves sur Strohl-Fern

Les classes du Collège sur Strohl-Fern: Les 26, 27 et 28 juin, les élèves du secondaire (6^e, 5^e et 4^e) devront quitter le site de Strohl-Fern en raison du démarrage des travaux de débarras du Casone. Durant ces 3 jours, des activités pédagogiques sont proposées aux élèves par l'établissement et organisées par demi-journées (avec possibilité de s'inscrire à des journées complètes) avec un léger changement d'emploi du temps, dû à leur transfert vers Patrizi ; cette année, le sondage effectué auprès des familles devrait permettre d'organiser au mieux ces journées en fonction du nombre d'élèves participants.

Les primaires sont concernés les 27 et 28 juin, mais restent sur le site de Strohl-Fern (hors Casone). Les élèves des classes du Casone seront pris en charge par les enseignants qui ne participent pas au déménagement. Aucun transfert d'activité à l'extérieur du site de Strohl-Fern n'est prévu.

Tous les ans, seuls 40% des élèves sont présents les derniers jours de l'année scolaire, ce qui engendre notamment un gâchis de repas et ne permet pas d'optimiser l'organisation des activités.

Infirmière / médecin

Il y aura sur le site de De Vedruna un jour de permanence de l'infirmière et un jour de permanence

Associations des Parents d'Élèves

du médecin scolaire. Par ailleurs, le temps infirmier a été augmenté d'un quart (passage à 75% d'une infirmière) pour une présence l'après-midi sur le site de Malpighi.

Contrat d'inscription-mise à jour

Les propositions de modification du texte ont bien été reçues. Le dossier est en cours d'instruction mais sera défini à la rentrée prochaine lors du premier Conseil Établissement fin septembre/début octobre et sera transmis à cet effet au nouveau Proviseur. Un retour est aussi attendu de la part de l'Ambassade.

Cantine

Afin d'adapter le service restauration à l'évolution des dispositions législatives, la question de l'obligation de cantine à l'école pourrait être soulevée à nouveau dans le futur. La question du panier sera à traiter avec la prochaine équipe de direction. Au vu de la loi, le lycée dit n'être pas dans l'obligation d'accepter le système du panier, mais le choix peut être instruit avec la mise à disposition des nouveaux locaux à la fin du contrat avec la société Vivenda.

Bilan annuel des PAP / PPS / PAI...

Leur mise en place est en augmentation, mais le contrôle du suivi des dossiers reste aléatoire. Le bilan est plutôt positif, bien que le système de communication et de concertation entre les intervenants et les familles puisse être amélioré. L'interlocuteur est l'enseignant spécialisé ; si la communication n'est pas suffisante il faut contacter la direction sans attendre. L'organisation d'une réunion/bilan en début d'année scolaire est à envisager en raison du changement des interlocuteurs du corps professoral et de l'évolution de l'élève durant l'année précédente.

Au niveau de secondaire, la psychologue de l'école a noté une augmentation des consultations et des demandes de rendez-vous.

Pour les dispositifs en place au niveau du secondaire et les demandes d'aménagement pour les épreuves à passer, l'académie de référence (Lyon dans le cas de Chateaubriand) doit être consultée pour validation préalable. L'objectif final est que l'élève concerné ne soit pas pénalisé. Une discussion à ce sujet aux premiers conseils de classes est fortement conseillée.

Frais de scolarité

Les tarifs sont affichés à l'entrée de chaque site pour une durée de 4 mois durant lesquels les parents peuvent faire recours. Passé ce délai, ils sont considérés comme définitifs. Ils sont fixés par le directeur de l'Agence (AEFE).

Pour la rentrée 2018, les frais de scolarité seront déterminés très prochainement car ils doivent être disponibles pour les demandes de bourses et avant le prochain conseil d'établissement du 14 juin prochain. L'objectif est d'être en dessous du niveau de l'inflation, fixé par l'ambassade. Les Associations seront informées par mail et répondront par mail à la Direction.

Secondaire

Rattrapage des cours au lycée/Gestion des classes

L'appréciation du retard pris sur le programme est du ressort de l'enseignant. Quand un professeur considère qu'il n'a pas le temps d'arriver à la fin de son programme, il demande des heures de rattrapage qui sont fixées en fonction de l'emploi du temps.

Les parents soulignent le cas d'heures de cours manqués pour absences justifiées d'un professeur et diverses activités pédagogiques qui coïncidaient avec les heures de cours regroupées un seul jour par semaine suivant les horaires préétablis cette année qui se sont cumulés de manière importante

et qui ne permettent pas aux élèves d'avoir acquis les compétences dans la matière pour la fin de l'année scolaire dans des conditions acceptables. Certains élèves se voient dans les conditions d'un unique contrôle au troisième trimestre sans possibilité réelle de rattrapage. Les parents délégués en ont informé à plusieurs reprises en cours d'année la Direction et soulevé le problème en conseil de classe. Une solution devrait être trouvée afin d'éviter un retard dans l'acquisition des compétences des élèves dans une matière clé et risquer de les pénaliser pour leur futur parcours scolaire et accès aux universités.

Pour ce qui est de la gestion des classes, il a été noté que dans certains cours, un groupe d'élèves pouvait être difficile à gérer et pénalisait de ce fait le reste de la classe mais que cela n'était pas systématique dans toutes les matières avec le même groupe d'élèves. La Direction souligne que certaines matières se prêtent mieux que d'autres au respect de la discipline. Les parents demandent à ce que soient pris en compte ces signalements afin d'éviter une répétition à l'avenir.

Comptes rendus (CR) des Conseils de classe

Certains comptes-rendus ont été corrigés et/ou effacés (parties partielles et intégrales) sans prévenir les parents concernés ou les Associations. Si des points soulevés ne sont pas jugés publiables par le Président du Conseil, il serait souhaitable d'en discuter avec les personnes concernées avant toute modification dans le cadre d'une future collaboration basée sur la confiance et le respect. Pour la direction, certains CR sont considérés trop longs et contiennent des informations sans rapport avec la vie scolaire et pédagogique des élèves, il arrive donc qu'ils soient rectifiés. Les comptes rendus doivent tenir sur une page suivant le format concordé avec la Direction.

Les associations demandent à la direction d'informer les parents délégués et les Associations des corrections à effectuer sur les CR qui poseraient problèmes. Pour le 3^{ème} trimestre, les comptes rendus litigieux seront revus et publiés en collaboration avec les différentes parties après les épreuves et résultats du baccalauréat. Les associations demandent à ce que les CR soient publiés en même temps que les bulletins comme cela avait été le cas par le passé dans la version papier. Une proposition de modifier le format actuel des CR des conseils de classe avec accès aux commentaires des parents et élèves sur Pronote qui en assument l'entière responsabilité a été avancée. Les commentaires des professeurs sont actuellement disponibles sur Pronote.

La direction répond que les contenus sur Pronote engagent l'établissement, et qu'un transfert de responsabilité n'est pas prévu. De plus, Les parents ne peuvent pas intervenir sur Pronote, c'est techniquement impossible.

Gestion des absences des élèves

Les absences ont diminué de 2% depuis 1 an. Quand un élève est absent la famille est appelée. Dans le cas d'absences répétées, un entretien est organisé avec l'élève puis avec la famille.

Malheureusement, deux conseils de scolarité se sont tenus pour ces motifs dernièrement. L'absentéisme de certains élèves entraîne des erreurs d'évaluation (notation) et d'exactitude de leurs résultats (bulletins sur APB). L'établissement a rajouté récemment aux bulletins le nombre de notes par trimestre dans chaque discipline.

Regroupement des activités sportives au Lycée dans un centre unique et EPS au bac

Pour les cours d'EPS à l'extérieur des sites de l'école, il serait plus avantageux et pratique de pouvoir identifier une structure extérieure unique qui offre un cadre multisports (piscine, terrains de basket, etc.) et d'assurer le transport des élèves pour le retour et ou l'aller quand c'est nécessaire. La Direction suggère d'aborder ce point avec l'enseignant coordonnateur de l'an prochain.

La liste des activités sportives pouvant faire l'objet d'une épreuve d'EPS pour le bac est établie par le ministère de l'Education nationale ; liste à laquelle les académies peuvent ajouter une ou deux disciplines (dans le cas de Chateaubriand, l'académie est celle de Lyon).

Certification pour les élèves non-italiens qui ont suivi le parcours LCN et Enseignement de l'Italien

La question de la possibilité de fournir une certification pour les élèves non-italiens en LCN est encore à l'étude. La Direction demande de la relancer à ce propos.

En ce qui concerne l'enseignement de l'italien en langue étrangère, il est demandé d'envisager de faire au moins deux niveaux: débutants-avancés. Certains élèves ont un niveau supérieur à celui des débutants mais insuffisant pour intégrer LCN. Cette question est à revoir.

Impartialité aux épreuves orales de langues étrangères

La Direction a indiqué que les épreuves orales de langues étrangères se déroulent dans le cadre d'un contrôle continu, à l'inverse de celle de la compréhension orale et celle écrite. Il est donc normal que les élèves soient évalués par leur professeur habituel. Le règlement est en vigueur depuis 2011.

Réintroduction des gratifications en 1^{re} et terminale

La réduction des appréciations aux félicitations est un peu limitative et les autres gratifications peuvent s'avérer utiles pour motiver et nuancer l'appréciation de l'élève.

La demande devra être présentée au premier Conseil de Second degré et ensuite au premier Conseil d'Établissement de l'année scolaire 2017/2018 et donc instruite par la nouvelle Direction.

Primaire

Fête de fin d'année

Les enseignants ne souhaitent plus organiser une fête de fin d'année avec des spectacles et/ou des expositions sur différents sites de Strohl Fern. Le 21 juin, les classes dont les enseignants l'ont souhaité proposeront des spectacles auxquels les parents pourront assister. Le 22 juin aura lieu la fête du sport (non ouverte aux parents). L'école rappelle que des spectacles comme l'opéra et le carnaval sont proposés en cours d'année, et qu'ils demandent déjà beaucoup d'investissement de la part de l'école et des enseignants.

Une fête traditionnelle pourrait être éventuellement reproposée dans le futur, à vérifier avec la nouvelle Direction.

Modalité d'enseignement bilingue-bilan de l'année

Un bilan sera fait au prochain Conseil d'Ecole en Juin.

Participation des représentants des parents à la Commission d'inscription

La Direction souligne qu'il ne s'agit pas d'une commission mais d'une réunion de Direction et d'un acte de gestion. La structure définitive et les élèves admis qui sont encore en liste d'attente sont acceptés en fonction des critères validés et des possibilités d'accueil. Le primaire comptera 790 élèves l'an prochain (au lieu de 830 cette année). La Petite section qui ferme pendant la durée des travaux sera rouverte à la rentrée 2018.